



ASSOCIATION  
TOURANGELLE DES  
FUTURS  
ORTHOPHONISTES



**SORC-FNO**



Mardi 20 mars 2018

L'intersyndicale régionale des étudiants et orthophonistes s'est réunie le 20 février puis le 15 mars.

A la suite du passage en force en août dernier des décrets d'application du reclassement des orthophonistes de la fonction publique hospitalière, professionnels et étudiants déplorent :

- Le maintien de la non-corrélation des salaires des orthophonistes avec leur niveau d'étude, remettant en cause le grade master de la formation des orthophonistes,
- l'inégalité d'application des mesures, la plupart des professionnels qui auraient dû voir l'application d'une première augmentation depuis septembre 2017, n'ayant toujours pas été augmentés,
- le report des dates d'application des augmentations prévues en 2018 à 2019 et des suivantes sine die,
- l'inefficacité de la prime (prévue pour un seul orthophoniste par GHT) à compenser la désertification des postes d'orthophonistes au sein de l'hôpital
- la précarisation de la présence des orthophonistes salariés titulaires dans la FPH, poussés à démissionner pour devenir contractuels.

Ont été décidées les actions suivantes, en soutien des décisions prises par l'intersyndicale nationale :

- Présence et visibilité des orthophonistes lors de la journée d'appel à manifestation des grandes centrales syndicales pour la défense de la fonction publique le 22 mars 2018
- La participation à la journée d'action nationale des orthophonistes et étudiants en orthophonie le 29 mars prochain où les étudiants et professionnels de la région Centre Val de Loire viendront massivement soutenir à Paris la demande de rendez-vous de l'intersyndicale au ministère : déjà plus de 100 personnes inscrites !
- Proposition d'appeler nationalement, si aucune issue n'est trouvée le 29 au soir, à l'arrêt des activités de formation (enseignement, encadrement stage et mémoire)
- Demande d'un nouveau préavis de grève, la grève sera reconductible.
- Une poursuite des actions auprès des parlementaires pour continuer à faire mieux connaître notre métier et leur demander d'agir
- Une sollicitation des chefs d'établissements attestant de leurs difficultés à recruter des professionnels
- Une demande de soutien des professionnels libéraux à cette journée d'action
- Une large communication autour de cette journée.

**Mobilisons-nous plus que jamais le 29 mars pour la défense de la qualité de la formation des étudiants en orthophonie et pour le maintien de l'accès au soin de nos patients.**

Les orthophonistes et étudiants orthophonistes mobilisés en région Centre Val de Loire.